

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1^{er} décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni, en séance publique dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Monsieur le Maire en date du vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq.

Membres présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Patrice DELHEURE, François COLLADO, Sébastien VITALI, Robert GAUTHIER, Jean-Philippe PEZET, Marie-Claude VABRE, Nathalie DURAND, Audrey ROUFFIAC, Aurélie CARIA, David TARDIEU, Laure BACABE, Emmanuelle ROYER, Marion BORTHELLE, Anne GALIBER D'AUQUE.

Membres absents excusés : Marie-Thérèse LACOMBE procuration à Patrice DELHEURE, Mustapha MOURCHID

Membres absents : Elsa KLAVUN, Jean-Philippe BLATGÉ

Date de convocation : vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq

Président : Patrice DELHEURE **Secrétaire de séance :** François COLLADO

Membres en Exercice	Membres Présents	Nombre de Pouvoirs	Nombre de votants
18	14	1	15

05_45_2025 Achat maison cité de la Mouline :

La maison située au 4 cité de la Mouline sur la parcelle AB208 est en vente.

Considérant son emplacement, plein centre du village à côté de la Mairie et de l'école, Considérant les possibilités que cette propriété apporte : soit pour un futur cabinet médical, ou autre maison de services ou simplement la proposer à la location (très demandée sur notre commune),

Considérant la proposition de prix de vente de 160000 €, revu par le propriétaire pour l'achat par la mairie,

Monsieur le Maire pense que c'est un investissement utile et nécessaire pour la commune et propose d'acheter cette maison.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition d'investissement et autorise Monsieur le Maire faire les démarches nécessaires à cette acquisition.

François COLLADO,
Le secrétaire de séance

Patrice DELHEURE,
Le Maire

